

# la Creuse

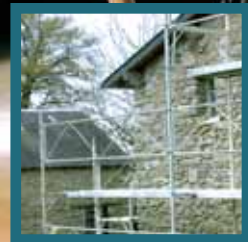
N° 29 > avril - mai 2007



**ACTIONS**  
[www.cg23.fr](http://www.cg23.fr)  
fait peau neuve



**SPORT**  
Emplois associatifs :  
ça marche



**SORTIR**  
CAUE :  
service gratuit

■ DOSSIER

# Redécouvrir nos musées

page 7

**INCLUS**  
LE GUIDE  
DES AIDES  
DU CONSEIL  
GÉNÉRAL

AIRE D'ACCUEIL  
DES MONTS DE GUÉRET

# 1<sup>er</sup> Salon du Tourisme et des Loisirs

Samedi 19 mai

14h00 > 19h00

et dimanche 20 mai 2007

11h00 > 19h00

Organisé par le Comité Départemental  
du Tourisme de la Creuse,  
en partenariat avec l'association de la Maison de la Creuse  
(Aire d'accueil des Monts de Guéret)

Seront présents les quatre Pays Creusois avec leurs  
Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative respectifs,  
les sites touristiques et musées du département,  
les hébergeurs et labels (meublés de tourisme  
et hébergements classés, hôtels, campings, etc.)  
et les prestataires d'activités de loisirs et de plein air.



Comité Départemental du Tourisme de la Creuse  
43 place Bonnyaud - B.P.243 - 23005 Guéret Cedex  
Tél. : 05 55 51 93 23 - Fax : 05 55 51 05 20  
E-mail : [contact@tourisme-creuse.com](mailto:contact@tourisme-creuse.com)  
Site : [www.tourisme-creuse.com](http://www.tourisme-creuse.com)

## SOMMAIRE

### I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5

UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

### I DOSSIER I

ET SI ON ALLAIT AU MUSÉE ? p. 7-13

### I ACTIONS I

CLIQUEZ SUR WWW.CG23.FR p. 14-15

NOUVEAUX LOCAUX POUR L'AECJF p. 16-17

LA FIN DES VIRAGES DE CANARD p. 18-19

### I RENCONTRE I

FÉLIS, UNE BIÈRE QUI ROULE p. 20-21

### I SPORTS I

LES EMPLOIS ASSOCIATIFS, ÇA MARCHE p. 22-23

### I RACINES I

LE CAUE, UN SERVICE GRATUIT POUR TOUS p. 24

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

### I SORTIR I

AGENDA p. 27-28-29

### I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

### I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

## la Creuse

LE MAGAZINE

Numéro d'avril / mai 2007

Magazine édité par le Conseil Général  
Hôtel du Département - B.P. 250  
23011 GUÉRET Cedex  
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23  
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29  
Site Internet : [www.cg23.fr](http://www.cg23.fr)

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse"  
a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Jean-Jacques LOZACH.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Ont collaboré à ce numéro : Claire TIXIER, Services du Conseil  
Général (Conservation du Patrimoine, Bibliothèque Départementale  
de la Creuse).

Photos : Muriel VILLEJOUBERT, Mathieu TJERAS, Claire TIXIER,  
Jean-Luc OZIOL, Comité Départemental du Tourisme, Conservation  
du Patrimoine, Espace de l'Ecluse La Souterraine, Ville de Guéret,  
Théâtre Jean Lurçat Aubusson.

Maquette : Canôé - 23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT  
Tél. : 05 55 51 22 62

Impression : Fabrègue imprimeur - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : Adrexo.

Tirage : 63.000 exemplaires.

## ÉDITORIAL

# De l'histoire et du quotidien

La Creuse, comme très souvent les départements ruraux, s'applique en toutes circonstances à préserver l'équilibre entre l'attachement à ses valeurs, ce qui forge son identité, sa culture, et l'adhésion aux impératifs de modernité et d'innovation, ce qui lui permet d'écrire un avenir. Il n'y a là aucune contradiction, si l'on veut bien considérer cette évidence : ce qui fait une identité aujourd'hui a forcément constitué jadis une forme de modernité suffisamment prégnante pour s'inscrire dans la durée.

De ce point de vue, les musées sont une forme essentielle de savoir que, parfois ou trop souvent, l'on néglige. Ils constituent notre histoire, abritent et conservent la connaissance que nous avons de nous-mêmes et nous aident à construire notre avenir. La Nuit des Musées, samedi 19 mai, sera l'occasion de se rendre dans les plus prestigieux de ces établissements. D'autres, de dimensions plus modestes, n'ouvriront leurs portes qu'un peu

plus tard dans la saison. Le présent numéro du Magazine de la Creuse vous invite à les visiter tous, les historiques comme le Musée Départemental de la Tapisserie d'Aubusson ou le Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret, mais aussi tous les autres, plus récents mais tout aussi dynamiques.

Le respect de ce qui fut et la volonté de ce qui doit être guident aussi le Conseil Général dans son action de tous les jours. L'attachement aux valeurs et le désir de dépassement valent autant pour notre territoire que pour la somme des petites histoires individuelles, de sorte que le Département, collectivité

de proximité dont la principale compétence embrasse tout le champ social, agit au quotidien en n'oubliant jamais que derrière chacune de ses décisions, il y a des femmes et des hommes, jeunes ou moins jeunes, de toutes conditions.

Et comme une collectivité se doit - c'est même un devoir de citoyenneté - de porter à la connaissance de tous ce qu'elle est en mesure d'apporter à chacun pour lui permettre d'affronter les difficultés du quotidien, vous trouverez dans le présent numéro du Magazine de la Creuse un supplément, sous la forme d'un petit livret. Il est consacré aux aides du Conseil Général aux personnes. Il pourra vous guider dans vos démarches, aujourd'hui, demain ou plus tard, et je vous invite à le conserver.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH  
Président du Conseil Général

### POUR RECEVOIR le Magazine de la Creuse

Il peut arriver que vous ou un proche ne receviez pas le Magazine de la Creuse. Dans ce cas, contactez le distributeur, la société ADREXO, à son bureau de Guéret (05 55 41 84 10) en indiquant votre adresse.

## le Savez-vous ?

DES AIDES POUR  
POUVOIR SE DÉPLACER

L'un des principaux handicaps, lorsqu'on est confronté à des difficultés économiques et sociales importantes, est constitué par l'absence de tout moyen de transport ou le coût d'utilisation d'un moyen de transport. Ainsi le Conseil Général propose-t-il une "aide à la mobilité", dans le cadre de sa politique d'insertion. Cette aide s'adresse aux bénéficiaires du RMI, ainsi qu'à leurs conjoints, concubins et ayants droit, de même qu'aux demandeurs d'emploi en fin de droit, de longue durée, percevant l'allocation de retour à l'emploi ou l'allocation spécifique de solidarité.

Cette aide, soumise à plafond de ressources, a pour but de permettre de financer les déplacements liés à la recherche d'emploi et/ou de formation : entretien d'embauche ou d'entrée en formation, participation à une formation, à une prestation de l'ANPE, démarches administratives, consultation médicale spécialisée, concours administratif, premier mois de reprise d'emploi, etc. Elle se traduit par une indemnité kilométrique et un bon de transport SNCF pour les bénéficiaires du RMI et par un bon de transport SNCF pour les demandeurs d'emploi. Par ailleurs, les personnes éligibles à cette aide à la mobilité peuvent également obtenir la "Carte Vert et Bleu", qui leur permet d'utiliser les transports scolaires départementaux pour leurs déplacements.

Info : Conseil Général de la Creuse - Pôle Jeunesse et Solidarités - Direction de l'Insertion et du Logement  
Tél. : 05 44 30 26 47.



AVIATION

Retour  
du Fly In  
LFBK à  
Lépaud

Le ciel creusoise et la plate-forme aéronautique de Lépaud accueilleront la 5<sup>ème</sup> édition du Fly In LFBK, les 15, 16 et 17 juin.

La 5<sup>ème</sup> édition du Fly In LFBK à Montluçon-Guéret aura lieu les 15, 16 et 17 juin sur la plate-forme bien connue maintenant des visiteurs : 150 à 200 avions sont attendus, venus de toute la France.

Avions modernes ou anciens, rares et de collection, performants ou capricieux, mono ou bimoteurs, hélice ou turbine, sobres ou gourmands, ils viennent tous pour le seul plaisir de se rencontrer. Rassemblement des passionnés d'aéronautique du groupe Air France KLM, de leurs amis, et de tous les aviateurs qui le souhaitent, cette réunion conviviale et sympathique est le plus gros rassemblement aéronautique non commercial de France.

L'après-midi du samedi 16 juin sera, avec le meeting, l'occasion pour tous ces passionnés de présenter leurs machines : Vampire, Delfin, Fouga, T6, Staggerwings et Stampes, Bücker, Cap 232, patrouille des Compagnons, etc. L'Armée de l'Air, comme chaque année, mettra des moyens importants à la disposition des organisateurs : ce fut le Mirage 2000 en 2005, l'Alpha Jet et le Cartouche Dore en 2006, on attend la surprise pour 2007. Un rendez-vous à ne pas manquer pour ceux que l'aviation fait rêver.



TÉLÉ

L'étang  
des  
Landes  
sur TF1

L'étang des Landes a eu les honneurs d'un reportage réalisé par une équipe de TF1 et diffusé au journal de 20 heures, le dimanche 8

avril dernier. Pendant deux jours, une équipe composée d'une journaliste, d'un cameraman et d'un preneur de son a fait la découverte de la réserve naturelle nationale de l'étang des Landes, en compagnie de Cédric Lorent, chef du service Environnement du Conseil Général et conservateur de la réserve, et Sébastien Bur, chargé de mission scientifique de la réserve. Le reportage a permis de mettre en exergue la richesse faunistique et floristique du site, mais aussi la qualité des aménagements qui viennent d'y être réalisés pour permettre aux visiteurs et autres observateurs de profiter des lieux.

PROMOTION

1<sup>er</sup> Salon du Tourismeet des  
Loisirs

Le Comité départemental du Tourisme a pris l'initiative d'un week-end de promotion à l'aire d'accueil des Monts de Guéret.

Le Comité départemental du Tourisme (CDT) de la Creuse organise, les 19 et 20 mai, la première édition du Salon du Tourisme et des Loisirs de la Creuse. L'idée est née de quelques échanges avec les responsables de l'association Maison de la Creuse, qui réunit l'ensemble des principaux partenaires institutionnels - Conseil Général, Communauté de Communes de Guéret Saint-Vaury, chambres consulaires, etc. - et gère l'espace de promotion installé au cœur de l'aire d'accueil des Monts de Guéret. Il s'agissait d'organiser une animation sur un week-end, celui de l'Ascension, qui devrait drainer un flot important de véhicules sur le site.

Comme le CDT organise chaque année une bourse aux documents touristiques, réservée aux prestataires touristiques du département, l'occasion était belle d'installer cette bourse à l'aire des Monts de Guéret (le samedi matin) et de la coupler avec une autre manifestation. Ainsi est né le 1<sup>er</sup> Salon du Tourisme et des Loisirs, qui va réunir le CDT, son pendant régional le CRT, les offices de tourisme et syndicats d'initiative du département, qui représenteront les quatre Pays Creusoises, ainsi que certains sites majeurs et prestataires d'activités de loisirs et de plein air de la Creuse. L'occasion de profiter du week-end de l'Ascension pour proposer, aux visiteurs de passage sur l'aire d'accueil mais aussi aux Creusoises, une large palette de l'offre touristique "made in Creuse".

Info : Salon du Tourisme et des Loisirs, samedi 19 mai de 14h00 à 19h00 et dimanche 20 mai de 11h00 à 19h00.



EDITION

Denise Majorel :  
une vie pour la  
tapisserie

La vie de Denise Majorel est indissociable de la période de renaissance qu'a connue la tapisserie au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle.

C'est le postulat qui préside au livre écrit par Gérard Denizeau, universitaire et écrivain, auteur de nombreux ouvrages sur les beaux-arts et la musique, qui est désormais disponible au Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson.

Sous le titre "Denise Majorel : une vie pour la tapisserie", l'auteur montre combien celle qui fut l'âme de la galerie La Demeure aura compté dans l'histoire d'une discipline dont elle s'est efforcée de rendre toute la dimension artistique.

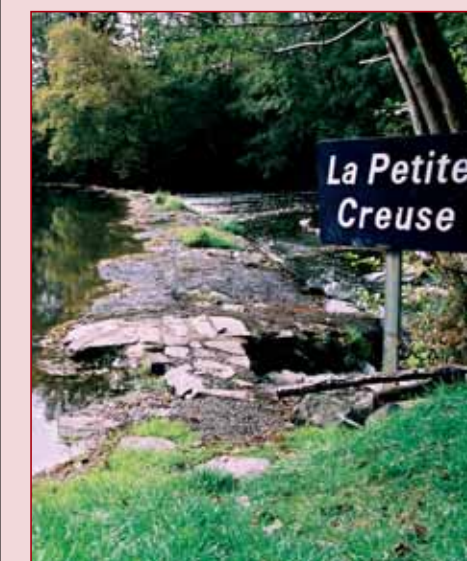
Info : "Denise Majorel : une vie pour la tapisserie", par Gérard Denizeau  
En vente au Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson - 12€.

## le Savez-vous ?

DES AIDES POUR LES RIVIÈRES  
ET LES ÉTANGS

Les rivières et les étangs sont des éléments particulièrement notables de l'environnement creusoise, dont ils constituent une richesse esthétique, écologique, mais aussi économique. Ainsi, le Conseil Général a-t-il mis sur pied des aides en faveur des collectivités (communes et syndicats intercommunaux) qui s'engagent à réaliser des travaux de remise en état du lit et des berges des rivières, dont l'entretien a été négligé depuis plusieurs dizaines d'années par les riverains. Ces aménagements doivent relever de techniques douces, afin de respecter la nature du cours d'eau, sa faune et sa flore. La subvention départementale est égale à 10% du montant des travaux, sous réserve que la commune ou le syndicat intercommunal s'engage à établir un contrat d'entretien avec une entreprise spécialisée, pour une durée d'au moins 6 ans. De même, le Conseil Général aide l'AGHYC (association syndicale autorisée d'aménagement et de gestion hydraulique de la Creuse) à hauteur de 15%, pour les opérations que conduit cette structure, en vue de mettre en conformité les étangs appartenant à des particuliers ou à des collectivités, en priorité les étangs qui ont aujourd'hui un impact négatif sur les ruisseaux de première catégorie.

Info : Conseil Général de la Creuse  
Pôle Développement - Service Environnement  
BP 17 - 23001 GUÉRET Cedex  
Tél. : 05 44 30 27 59 et 05 44 30 24 26.





Le plan d'une structure d'accueil pour la petite enfance, élaboré par un architecte, passe par l'avis de la conseillère technique. Où il s'agit de coller au plus près de la réglementation et des besoins des enfants.

UN AGENT - UN MÉTIER

## Annie, conseillère technique petite enfance

Permettre la mise en œuvre d'un développement harmonieux des petits enfants, mais aussi assurer leur accueil dans le département : c'est un domaine d'activité pour le moins étendu.

QUAND je parle de mon métier, je dis que j'aurai tout fait auprès des enfants. C'est certainement une vocation. L'enfant, c'est la vie, l'avenir et surtout la récompense !" Infirmière en néonatal, en pédiatrie puis puéricultrice PMI (Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général) de secteur durant 26 ans, Annie est aussi, depuis cinq ans, conseillère technique petite enfance.

Concrètement, elle apporte une assistante technique à la mise en place de projets qui concernent l'accueil des enfants de moins de 6 ans, c'est-à-dire les crèches, haltes-garderies et les centres de loisirs sans hébergement (CLSH) sur le territoire creusois, mais aussi sur certains départements limitrophes. Il s'agit également de gérer les agréments de ces structures et d'en assurer le suivi et le contrôle, ce qui n'est pas la moindre des tâches face à l'évolution constante de la législation et ses diverses applications, notamment pour tout ce qui peut concerner l'hygiène. Annie intervient également pour apporter des conseils aux architectes qui conçoivent les structures petite enfance, afin d'adapter aménagements physiques et matériels et d'offrir aux enfants des lieux adaptés.

D'autre part, les agréments délivrés aux assistantes maternelles, appelées plus communément "nounous" nécessitent parfois des contre-visites dont se charge Annie, en particulier quand l'enquête met en évidence des avis contraires sur une situation donnée ou complexe.

### AU CARREFOUR DES DONNÉES CONCERNANT LA SANTÉ INFANTILE

Le métier de conseillère technique petite enfance implique également une mission de coordination : Annie réceptionne et enregistre tous les avis de grossesses, de naissances et les certificats de santé de tous les enfants de 0 à 6 ans domiciliés en Creuse. Ces données sont ensuite étudiées et exploitées par l'Observatoire de la Santé de Limoges. "Cela donne une image pertinente de l'état de santé, de la situation sociale par cantons, communes, etc. qui influe ensuite la mise en œuvre de la politique départementale de santé", explique Annie. Où l'on parle bien de protection des enfants : prévenir des pathologies, problèmes et difficultés familiales les plus diverses, allant de l'obésité, aux effets du tabagisme passif, aux problèmes d'hygiène, etc. "Un travail qui nécessite une grande disponibilité, mais qui est passionnant". ■

Info : Quelques chiffres sur la réalité de la petite enfance dans la Creuse : 10 structures d'accueil petite enfance, 800 dossiers d'agrément d'assistantes maternelles, 30 CLSH, 1000 naissances par an.

DOSSIER

# Et si on allait au musée!

La 3<sup>ème</sup> édition de la Nuit des Musées aura lieu le samedi 19 mai 2007. L'occasion de visiter les grands établissements qui témoignent du génie créatif ou de l'histoire de l'humanité. Un joli prétexte pour se dire que derrière ces grands musées, il en existe de plus modestes qui écrivent eux aussi leur part de culture. Petit tour creusois de ces lieux qui rendent intelligent.

## L'ÉVÈNEMENT DOM ROBERT

Dom Robert, est l'un des maîtres de la tapisserie du XX<sup>ème</sup> siècle et sans conteste le peintre cartonnier le plus apprécié du grand public. Dom Robert a centré toute son oeuvre sur la nature : les chevaux, les fleurs, les poules, les herbes... qu'il peint avec réalisme et naïveté à la fois. Une nature telle qu'elle est sortie, pour lui, des mains du Créateur. C'est en 1941 que Jean Lurçat, en visite à l'abbaye d'En Calcat, découvre les aquarelles et les enluminures de celui qu'on n'appelle pas encore Dom Robert. Il pressent alors la puissance et l'originalité qui feront de ce moine l'un des cartonniers les plus féconds et les plus admirés du XX<sup>ème</sup> siècle. Très rapidement ses œuvres, tissées à Aubusson chez François Tabard puis chez Suzanne Goubely, sont reconnues. Entre 1947 et 1958, il continue de créer au monastère de Buckfast, en Angleterre et, diffusé par de grandes galeries comme La Demeure à Paris, il connaît un succès grandissant, qui se confirmera à son retour à En Calcat, en 1958. Celui qui signe alors Frère Robert - il signera Dom Robert à partir de 1968 - trouve une fructueuse veine d'inspiration dans la nature environnante qui se concrétise par un rythme soutenu de création de tapisseries jusqu'en 1994, lorsqu'une chute l'oblige à cesser toute activité. Il s'éteint à En Calcat en 1997.

Le Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson rend hommage à Dom Robert, en participant à la célébration du centenaire de sa naissance, à travers une exposition rétrospective très complète. La majeure partie de ces tissages sera présentée à Aubusson, du 12 mai à fin décembre 2007, ainsi que ses œuvres graphiques - enluminures, aquarelles, gouaches - et de nombreuses photographies.

Parallèlement, une exposition sur la Manufacture Suzanne Goubely sera présentée à l'église du Château, à Felletin.



# Dans le berceau de la tapisserie

**Le Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson est le témoin privilégié de près de six siècles d'histoire, au cours desquels ce savoir-faire a connu les honneurs de quelques-uns des plus grands artistes.**

**C**RÉÉ en 1981 à l'initiative du Conseil Général de la Creuse, le Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson a pour mission de retracer, par ses œuvres significatives, l'histoire de la tapisserie marchoise et d'un centre, Aubusson-Felletin, qui développe depuis près de six siècles une activité de création et de production de tapisserie et de tapis et constitue actuellement le seul centre de production de tapisserie resté en activité.

Les collections du Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson comprennent un ensemble d'œuvres des XVII<sup>ème</sup>, XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles (scènes empruntées à l'histoire, la mythologie, la bible ou le roman), des tapis ainsi que des fonds et cartons de maquette.

Le XX<sup>ème</sup> siècle est illustré par la période de rénovation de la tapisserie, menée à l'initiative de Jean Lurçat, à partir des années 40. Lurçat entraîne dans son sillage des artistes aux talents aussi divers que Jean-Picart-le-Doux, Saint-Saens, Lagrange, Dom Robert, Wogensky, Jullien, Matégot, Tourlière, Prassinon. Il initie de plus en plus de peintres à la tapisserie. Dubreuil, Grommaire, Braque, Wasarely, Cocteau, Dali, Picasso, Ernst, Calder, Le Corbusier, séduits par l'art séculaire de la tapisserie, viennent travailler à Aubusson.

Si le Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson développe une politique d'acquisition de pièces anciennes destinée à enrichir son fonds, il arrive également qu'il passe commande à des artistes,

encourageant alors la création contemporaine. Ainsi, allié au Ministère de la Culture et à la Région Limousin, le Département de la Creuse a fait réaliser, à l'occasion de l'entrée dans le troisième millénaire, une suite de 11 tapisseries sur le thème des inventions ou découvertes de l'Humanité.

Le Musée propose une programmation qui permet d'appréhender l'histoire de la tapisserie et son évolution : les grands cycles du XVI<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècles, la commande publique et sa contribution au développement des métiers d'art., les expositions monographiques, etc. ■

**Pratique / Horaires :**

**De Septembre à Juin :**

le musée est ouvert tous les jours (sauf le mardi), de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

**En Juillet et Août :**

le musée est ouvert tous les jours (sauf le mardi matin), de 10h00 à 18h00.

Tarifs : 5€ en plein tarif et 4€ en tarif réduit.

Gratuit pour les moins de 18 ans

Visites guidées sur demande :

20€ jusqu'à 15 personnes et 30€ au-delà de 15 personnes.

Contact : Musée Départemental de la Tapisserie

Avenue des Lissiers, BP 89, 23200 AUBUSSON

Tél. : 05 55 83 08 30 - Fax : 05 55 83 08 39

E-mail : musee-tapisserie@cg23.fr

## MAISON DU TAPISSIER LE COMPLÉMENT AU MUSÉE

Offrez-vous un voyage dans le temps en visitant cette maison à tourelle du XVI<sup>ème</sup> siècle, où sont retracées l'histoire et la tradition de la Tapisserie d'Aubusson. L'ambiance des salles, la couleur des laines, les cartons, les tapisseries et la démonstration de tissage par un maître lissier plongent le visiteur dans le monde magique de cet art ancestral.

Ouverture toute l'année :

De Pâques à fin septembre : tous les jours

D'octobre à Pâques : du lundi au samedi

Visites guidées :

En juillet et août : du lundi au samedi à 11h00 et 16h00.

Pour les groupes, toute l'année sur rendez-vous.

Contact :

Maison du Tapissier - 23200 AUBUSSON

Tél. : 05 55 66 32 12 - Fax : 05 55 83 84 51

E-mail : tourisme.aubusson@wanadoo.fr

Internet : www.ot-aubusson.fr



"Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation." Ceci est la définition officielle, donnée en 2001 par l'ICOM, le Conseil International des Musées.

## VASSIVIÈRE : L'ÎLE AUX DÉCOUVERTES

Le Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière, conçu par Aldo Rossi et Xavier Fabre, se caractérise par une architecture emblématique et un paysage exceptionnel de force et de beauté. Quand on arrive sur l'île de Vassivière, on a l'impression d'entrer dans un pôle magnétique composé par les deux axes architecturaux et paysagers projetés par Aldo Rossi avec Xavier Fabre : la tour-phare et la galerie. Cette dernière descend vers le lac et abrite la librairie, la documentation et les salles d'exposition... alors que le phare est lié à l'île, au parc de sculptures, à la forêt.

Au Centre international d'art et du paysage, l'art existe pour être mis en relation avec l'architecture et le paysage. La forêt et le lac, étroitement liés à la création artistique qui est proposée sur l'île, sont des lieux caméléons, qui se modifient constamment selon les artistes qui interviennent à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment. Le Centre d'art joue également le rôle d'un lieu ressources dont la vocation est de conseiller les collectivités dans l'aménagement et la valorisation des paysages en collaboration avec des créateurs contemporains.

### Horaires :

D'avril à juin 2007, du mardi au vendredi, de 14h00 à 18h00 ;  
les week-ends, de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.

De juillet à septembre 2007, tous les jours, de 11h00 à 19h00.

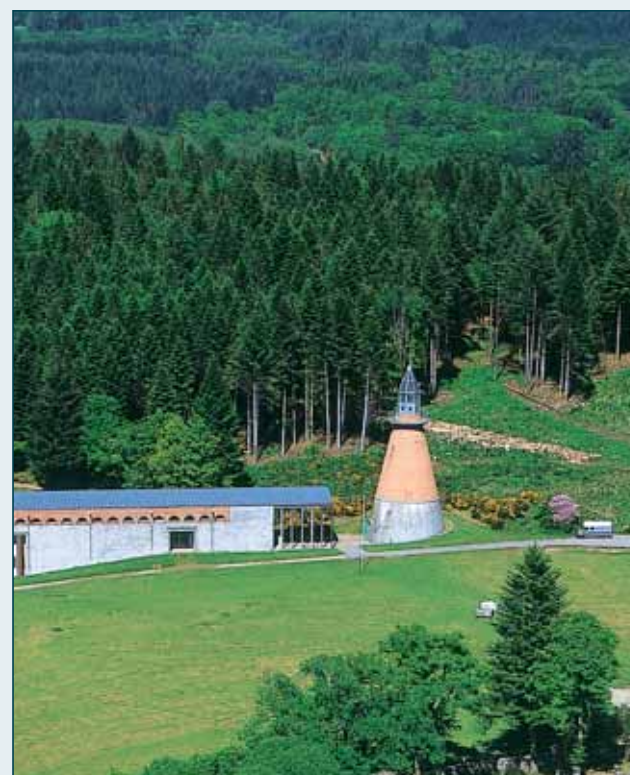
D'octobre 2007 à mars 2008, du mardi au vendredi, de 14h00 à 18h00 ;  
les week-ends, de 11h00 à 19h00.

### Contact :

Île de Vassivière - 87120 VASSIVIÈRE

Tél. : 05 55 69 27 27 - Fax : 05 55 69 29 31

E-mail : communication@ciap-iledevassiviere.fr



# Musée d'art et d'archéologie Laissez-vous éblouir

**Institution parmi les institutions muséographiques de la Creuse, le Musée de Guéret a décidé, ces dernières années, de faire parler de lui. En bien, s'entend. Alors il se montre et, ce faisant, fait redécouvrir de ses richesses infinies. Cet été, il fait table ouverte...**

INSTALLÉ dans l'ancien Hôtel de la Sénatorerie au milieu d'un parc planté d'arbres aux essences rares, le Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret était à la fois réputé et un rien rangé au rayon des habitudes, vivant ce pénible paradoxe d'être remarquable pour la richesse de son fonds et si proche qu'on n'y prêtait plus attention.

Depuis 2006, la municipalité de Guéret et l'équipe du Musée ont décidé que ce qui était remarquable devait donc être remarqué. De nous éblouir, comme le suggère l'axe de communication choisi pour promouvoir l'invitation permanente à découvrir les richesses du vénérable établissement.

Le Musée d'Art et d'Archéologie dispose de réserves d'importance et d'une grande variété. Un privilège qui s'explique notamment par le fait que ce fonds a été constitué par les dons successifs et nombreux de prestigieux et généreux donateurs (l'industriel Alexis Rouart, le docteur Benjamin Bord, etc.).

Entre peintures, sculptures et objets divers, il y a largement de quoi alimenter toutes les initiatives qui peuvent fleurir autour du Musée d'Art et d'Archéologie, et il le fait avec gourmandise et la même générosité que ses donateurs. Il n'est plus seulement un lieu de mémoire, il est aussi un partenaire des initiatives locales, comme c'est le cas avec la Tuilerie de Pouligny (expos sur le Japon en 2005 et l'Afrique en 2006).

Cette année, le Musée de Guéret propose de mettre les petits plats dans les grands, autour du thème choisi par les organisateurs du Mai du Livre (la gastronomie), avec son exposition "Regards gourmands", composée de peintures et d'objets du XVII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècles célébrant les repas et la table. Cette exposition est à voir jusqu'au 10 juin. Ensuite, pour l'été, elle cédera la place à une exposition intitulée "Guillaumin et la Creuse", le grand paysagiste étant particulièrement présent dans les collections du Musée. ■

### Pratique / Horaires :

Du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin et du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre :

le musée est ouvert tous les jours (sauf les mardi et jours fériés),  
de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : le musée est ouvert tous les jours (sauf les jours fériés),  
de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Tarifs : 2,60€ en plein tarif ; 1,40€ en tarif réduit (scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, rmistes, groupes à partir de 10 personnes) ; 0,60€ en tarif spécial (enfants de 6 à 16 ans, groupes scolaires).

Visites guidées sur demande : supplément 1,70€ par personne.

Contact : Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret

Jardin public, avenue de la Sénatorerie - 23000 GUÉRET

Tél. : 05 55 52 07 20 - E-mail : musée@ville-gueret.fr

## DE SITE EN SITE



### Musée de l'Électrification de Bourgneuf

Bourgneuf a été l'une des premières villes électrifiées en France. Ce musée propose de découvrir cette étape de l'industrialisation en France et l'histoire récente de l'électricité. Quatre salles présentent des textes, dessins, photos, etc.

### Contact :

Musée de l'Électrification - 23400 BOURGNEUF

Tél. : 05 55 64 26 26 ou 05 55 64 07 61

### Village de Masgot : devenez artistes



Le village de Masgot, sur la commune de Fransèches, abrite précieusement l'œuvre sculptée de François Michaud (1810-1890) : visite du village, de sa première maison, exposition de sculptures, etc. François Michaud, tailleur de pierre, fils de maçon migrant, refusa de quitter sa terre natale comme ses contemporains. Paysan comme tout un chacun, il prit le temps de décorer tous ses lieux de vie de sculptures en granit (maisons, potager, entrée de champs, etc.).

La tradition de la sculpture est chaleureusement entretenue, avec le Centre de la Pierre. À la fois lieu de mémoire et de création, il accueille les groupes et les individuels lors d'initiations adaptées à tous les publics y compris les plus jeunes, une exposition renouvelée tous les ans de sculptures contemporaines en pierre.

### Contact :

Les Amis de la Pierre de Masgot - Masgot - 23480 FRANSECHES

Tél. /Fax : 05 55 66 98 88

E-mail : amis.pierre@masgot.fr - Site internet : www.masgot.fr

## SCÉNOVISION® DE BÉNÉVENT: VOYAGE DANS LE TEMPS



Le Scénovision®, c'est un concept à part : pas exactement un musée, mais pas seulement un film. Un peu des deux, mon capitaine, paré pour le grand voyage dans le temps, à travers la fin du XIX<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup> siècles et l'histoire de Marion, jeune paysanne de caractère. On vit avec elle ses joies, ses peines, son grand amour, ses enfants, et plus largement le contexte particulier d'une époque. C'est aussi l'aventure d'un passionnant pharmacien, Paul Pélessier, homme de sciences qui développa la recette de la célèbre liqueur "La Bénévantine"...

Autour de ces personnages attachants, on découvre les savoir-faire creusois, les célèbres bardeaux de châtaigniers, l'histoire des maçons de la Creuse, l'agriculture, les vaches limousines, etc. On retrouve l'ambiance authentique d'un café creusois, une séance du conseil municipal, comme si on y était !

Six salles modernes, un spectacle permanent nourri par les nouvelles technologies (écran géant, 3D, décors superbes, odorama). C'est original, inventif, instructif. Ce n'est pas exactement un musée, mais un peu quand même...

### Ouverture :

Jusqu'au 15 juin et du 17 au 30 septembre : tous les jours pendant les vacances scolaires de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 ; hors vacances scolaires, les week-ends et jours fériés de 14h00 à 18h00. Du 16 au 30 juin et du 1er au 16 septembre : tous les jours de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 (sauf le dimanche matin). En juillet et août : tous les jours de 10h00 à 19h00 (fermé le dimanche matin).

### Contact :

Scénovision® de Bénévent-l'Abbaye  
18, rue de l'Oiseau - 23210 BENEVENT-L'ABBAYE - Tél. 05 55 62 31 43  
E-mail : [contact@benevent-scenovision.com](mailto:contact@benevent-scenovision.com)  
Internet : [www.benevent-scenovision.com](http://www.benevent-scenovision.com)



# Tuilerie de Pouligny : l'aventure de la terre

L'Écomusée de la Tuilerie de Pouligny, à Chéniers, retrace toute l'histoire des potiers et tuiliers. Mais la rencontre de l'homme et de l'argile date de 12.000 ans et c'est toute l'aventure de la Terre - la terre nourricière et la planète habitée - que raconte ce musée vivant, où l'on peut aussi se découvrir potier d'un jour.

Il est déjà loin, le temps où prenait fin, sur le site de Pouligny, l'activité de production de tuiles et de briques (1962). Loin, aussi, le temps où la commune de Chéniers et quelques passionnés entreprirent de le sauvegarder et de le réhabiliter. Avec le soutien du Conseil Général, mais aussi de la Région, de l'État et de l'Europe, on est parvenu à reconstruire un site tout à fait attrayant, qui est devenu, depuis 2002, un véritable pôle culturel et touristique, un Écomusée axé sur les arts de la terre et du feu.

Sur ce site, vous pourrez aller à la rencontre de l'histoire de la céramique et des savoir-faire qui lui sont associés, à travers des expositions, des ateliers, des démonstrations, etc. La visite vous emmènera dans la fascinante et improbable histoire de la rencontre de l'homme et de l'argile, il y a 12.000 ans. L'argile a modelé notre vie et nos civilisations, des hommes du néolithique et des civilisations sumérienne ou précolombienne, en passant par le Moyen-Âge occidental, avant de profiter de l'ère industrielle pour aujourd'hui occuper une place prépondérante dans notre quotidien, jusqu'à nous guider vers les étoiles.

La visite de l'Écomusée de la Tuilerie de Pouligny, c'est donc beaucoup plus que la seule découverte de l'art des potiers et des tuiliers... Mais c'est quand même ça, aussi, bien sûr. Point d'orgue désormais traditionnel de la saison, le grand marché de potiers aura lieu les

samedi 21 et 22 juillet, avec une nocturne le samedi, jusqu'à 23h00, qui réunira une quarantaine de maîtres potiers.

Mais si vous n'aimez pas les grands bains de foule, vous pourrez aussi, durant tout l'été, participer à des ateliers et des animations. ■

### Pratique / Ouverture :

Jusqu'au 30 juin et du 17 septembre au 4 novembre : les week-ends et jours fériés de 14h00 à 18h00 ; pendant les vacances scolaires tous les jours sauf le vendredi, de 14h00 à 18h00. Du 1<sup>er</sup> juillet au 16 septembre, tous les jours de 14h00 à 19h00.

### Visites guidées :

Deux visites guidées par jour (14h30 et 16h30) d'avril à début novembre ; toute l'année pour les groupes de plus de 12 personnes sur rendez-vous.

### Tarifs :

Plein tarif, 6€. Tarif réduit (familles nombreuses, chômeurs, étudiants, groupe de plus de 12 personnes), 4,20€. Tarif enfant, 3€ (gratuit pour les moins de 6 ans).

### Contact :

Écomusée Tuilerie de Pouligny - Chemin des Tuiliers  
23220 CHENIERS - Tél. : 05 55 62 19 61 - Fax : 05 55 62 19 62  
E-mail : [ecomusee@tuilerie-pouligny.com](mailto:ecomusee@tuilerie-pouligny.com) - Internet : [www.tuilerie-pouligny.com](http://www.tuilerie-pouligny.com)

## BOSMOREAU-LES-MINES : UNE NOUVELLE GALERIE

Deux siècles d'aventure au cœur de la houille : le Musée de la Mine de Bosmoreau, c'est comme une nouvelle galerie, ouverte pour faire découvrir au l'histoire d'un site qui connut, de 1784 à 1958, des premières galeries à l'exploitation à ciel ouvert, une activité intense.

Le visiteur est guidé par des veines de charbon qui jalonnent les salles d'exposition. Un parcours extérieur sur les anciens sites miniers complète la visite. Le musée raconte, en 7 salles d'exposition, plus de 150 ans d'exploitation du charbon. Des documents écrits et photographiques, des outils, des objets et un diaporama permettent de retracer l'évolution des techniques et des métiers, ainsi que les changements économiques et sociaux qui ont affecté cette période.

Une salle des maquettes reconstitue l'activité de la mine à différentes périodes, de 1890 à 1955. La vie du mineur et de sa famille est retracée à travers la reconstitution de la cuisine d'une cité minière, ainsi que d'une école qui accueillait les enfants des mineurs dans les années 1920.

### Ouverture :

En mai et juin : le dimanche et jours fériés de 14h00 à 18h00. En juillet et août : tous les jours sauf le lundi de 14h00 à 18h30. De septembre au 11 novembre : le dimanche de 14h00 à 18h00 (18h30 en septembre).

Visites guidées : Accueil des groupes toute l'année sur rendez-vous : dernière visite une heure avant la fermeture.

### Contact :

Musée de la Mine - 23400 BOSMOREAU-LES-MINES  
Tél/Fax : 05 55 64 20 52

E-mail : [contact@museedelamine.fr](mailto:contact@museedelamine.fr) - Internet : [www.museedelamine.fr](http://www.museedelamine.fr)





Accueil > Actualités

Le Tourisme  
La Tapisserie  
Les Archives

Actualités  
Galerie photos  
Téléchargement

Et aussi...  
Guide des aides  
Offres d'emploi  
Marchés publics

## NOUVEAU SITE DU CONSEIL GÉNÉRAL

# Cliquez Creuse : [www.cg23.fr](http://www.cg23.fr)

### Et aussi...

TÉLÉCHARGEZ "Le Magazine de La Creuse"



Guide pratique des aides du Conseil Général de la Creuse



**Le Conseil Général de la Creuse vient de mettre en ligne son nouveau site Internet. [www.cg23.fr](http://www.cg23.fr) se veut à la fois outil de valorisation du territoire creusois, d'information sur l'institution départementale et de proximité avec les Creusois.**

A JOURD'HUI, 55% des foyers français sont équipés d'un ordinateur. La France compte 27 millions d'internautes avec une progression de 10% en 2006, soit près d'un Français sur deux (source Médiamétrie et IPSOS). Des statistiques pour le moins convaincantes quant à la nécessité de mettre en œuvre efficacement cet outil qu'est le Web.

Qu'est-ce qu'un Conseil Général ? Quelles sont concrètement ses compétences, son champ d'action ? Comment fonctionne-t-il, quel est le rôle des élus ? Qu'est-ce qu'une telle collectivité peut apporter à sa population ? Quelles aides peuvent concerner chaque habitant et surtout quel chemin prendre pour les obtenir ? Quels sont les services qui la composent ?

Autant de questions qui sont parfois un peu floues et auxquelles [www.cg23.fr](http://www.cg23.fr) permet de répondre sans bouger de chez soi, d'un simple clic, en proposant une mine de renseignements.

L'information institutionnelle qui se trouvait déjà sur l'ancien site a

été enrichie et bénéficie d'une présentation renouvelée du territoire creusois, en suivant la logique d'un triptyque : Département Territoire (Connaitre la Creuse), Département Institution (Connaitre le Conseil Général) et Département à Vivre (Vivre le Département).

### LA VALEUR AJOUTÉE

Ce site présente un atout supplémentaire, celui de la mise en ligne permanente de l'actualité du Département. En somme, un complément notable à l'outil actuel qu'est le Magazine de la Creuse, puisque la fréquence des actualités s'accroît. Les informations seront diffusées et mises à jour régulièrement sur le Web, avec le souci de coller à l'actualité, d'être au plus proche de tel événement ou de telle action en cours intéressant les compétences ou le rôle du Conseil Général. Il ne vous reste qu'à aller surfer sur la toile "made in Creuse", en cliquant sur cette nouvelle fenêtre départementale : [www.cg23.fr](http://www.cg23.fr)

## Et aussi...

### WWW.CG23.FR : CARTE D'IDENTITÉ

Sous la conduite du Conseil Général maître d'ouvrage et financeur du projet, l'agence Canoé a réalisé la conception graphique du nouveau site. Le développement technique et la rédaction ont été assurés par les services Informatique et Communication du Conseil Général.

[www.cg23.fr](http://www.cg23.fr) se veut un site :

- d'information institutionnelle,
- de communication sur la vie du territoire,
- d'actualité départementale,
- de service à la population,

En somme, un site pédagogique, utile et profitable à toute personne ayant un besoin ou une attente dépendante des services départementaux.

[www.cg23.fr](http://www.cg23.fr) propose trois entrées principales :

- Connaitre la Creuse
- Connaitre le Conseil Général
- Vivre le Département ;

Parallèlement, il traite des actualités concernant le Département ; celles-ci sont renouvelées fréquemment.

[www.cg23.fr](http://www.cg23.fr) propose des accès directs au site du tourisme départemental, aux pages des Archives et du Musée de la Tapisserie.

[www.cg23.fr](http://www.cg23.fr) propose des services complémentaires tels que le répertoire complet des aides départementales, les téléchargements, la galerie de photos... (voir ci-contre).

### Une chance de plus de "croquer la Creuse"



Le site institutionnel du Conseil Général est en lien direct avec celui, déjà existant, du Comité Départemental du Tourisme de la Creuse. Le site [www.tourisme-creuse.com](http://www.tourisme-creuse.com) vient d'ailleurs de vivre sa première remise en forme : nouveau look, nouveaux services, nouvelles offres promotionnelles et toujours l'agenda de toutes les manifestations du département, les réservations en ligne... Deux sites parallèles et complémentaires pour deux objectifs simultanés : valoriser le territoire et promouvoir l'offre touristique du département pour le mieux vivre de chacun.



### TÉLÉCHARGEZ !

Remis à neuf, [www.cg23.fr](http://www.cg23.fr) présente quelques fonctionnalités et originalités supplémentaires qui viennent égayer et dynamiser sa navigation tout en apportant plus de services aux usagers. Par exemple, chacun peut désormais lire le Magazine de la Creuse en ligne, voire le télécharger si l'envie lui en dit ! Ceux qui sont en manque "d'idées sorties", vacances ou week-end, puiseront dans l'agenda des principales manifestations creusoises.

Un peu moins ludique mais essentiel dans la volonté du Conseil Général de faciliter à chacun l'accès aux démarches administratives, toutes les fiches explicatives du Guide des Aides départementales peuvent être consultées, imprimées. De même, tous les généalogistes en herbe peuvent effectuer leurs recherches "ancestrales" en ligne, accédant aux registres paroissiaux de l'état civil, etc.

[www.cg23.fr](http://www.cg23.fr) se veut le plus complet possible, au plus près de ses visiteurs. C'est pourquoi il saura s'enrichir progressivement d'éléments nouveaux et d'informations plus approfondies, pour un meilleur service à tous les internautes, d'ailleurs et d'ici...





Les nouveaux locaux de l'AECJF sont fonctionnels et permettent surtout de travailler dans les meilleures conditions d'accueil des usagers, notamment au regard de l'indispensable confidentialité des entretiens.

## PROTECTION DE L'ENFANCE

# L'AECJF, partenaire indispensable

**L'AECJF a récemment inauguré ses nouveaux locaux, financés en grande partie par le Conseil Général. L'occasion de faire un éclairage sur les missions de cette structure, dans le domaine de la Protection de l'Enfance.**

La Protection de l'Enfance est un champ d'intervention particulièrement délicat où les services sociaux du Conseil Général travaillent en étroite collaboration avec l'AECJF (association éducative creusoise de la jeunesse et de la famille). Si le Conseil Général est le chef de file du dispositif Protection de l'Enfance et en garantit la cohérence sur le territoire départemental, le travail partenarial est indispensable à une approche précise de situations sociales parfois extrêmement difficiles. L'AECJF intervient dans le cadre de mandats qui lui sont donnés par l'autorité judiciaire. Elle apporte son concours au tribunal pour enfants, en mettant à sa disposition un personnel qualifié pour réaliser des enquêtes ordonnées dans des procédures pénales et civiles concernant les mineurs ; elle assiste l'autorité judiciaire de la Creuse dans l'accomplissement de ses attributions relatives à la sauvegarde de l'enfance et à la protection de la famille.

Et c'est parce que la notion de Protection Judiciaire et celle de Protection Administrative sont fatalement amenées à se rencontrer que l'AECJF et les services sociaux du Conseil Général travaillent quotidiennement ensemble, dans ce qu'il est convenu d'appeler un partage exemplaire des compétences, avec le souci de la complémentarité des informations, de la cohérence des interventions afin d'appréhender avec efficacité mais surtout avec humanité les réalités de terrain.

Le souci des différents acteurs est de rester attachés à la volonté qui fut celle du législateur quand, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il voulut en terminer avec les "bagnes d'enfants et les colonies pénitentiaires". La fameuse ordonnance de 1945, privilégiant l'acte éducatif comme moteur de l'ensemble du champ social, a placé l'enfant et sa famille au cœur des dispositifs de protection.

### DES LOCAUX ADAPTÉS

C'est dans la fidélité à cette philosophie que l'AECJF et le Département collaborent depuis maintenant plusieurs dizaines d'années. Et c'est donc tout naturellement que, les missions de l'AECJF se développant et ses besoins en locaux évoluant, le Conseil Général a participé à 50% (95.000€) aux travaux de rénovation et d'extension de ces locaux, au côté de l'État. Le Département a également apporté sa garantie à l'emprunt que l'AECJF a dû consentir sur la partie non subventionnée de cette opération. Aujourd'hui, les 40 salariés de l'AECJF peuvent travailler dans d'excellentes conditions et surtout accueillir les usagers dans les normes de confidentialité prévues par la loi. Comme quoi, un investissement matériel peut aussi contribuer à renforcer l'indispensable humanité des missions de Protection de l'Enfance. ■

## L'AECJF EN BREF

Le 22 août 1950 était créé le Service Social près le Tribunal pour Enfants, dont l'intitulé devait être modifié le 6 mars 1952 et devenir le Service Social près les tribunaux de la Creuse. C'est le 9 août 1975 qu'il prenait son appellation actuelle, l'AECJF, autrement dit l'association éducative creusoise de la jeunesse et de la famille.

Les statuts de l'AECJF ont été à plusieurs fois modifiés, afin de suivre la législation et la réglementation relatives à la protection de l'enfance en danger et de la famille, en constante évolution ; afin de répondre, aussi, aux besoins de la juridiction pour enfants et de la juridiction civile du département de la Creuse.

Aujourd'hui, l'AECJF intervient sur trois grands pôles de compétences :

- L'AEMO, action éducative en milieu ouvert ;
- Les investigations d'orientation éducative et les enquêtes ;
- Les tutelles (tutelle prestations sociales enfants, tutelle prestations sociales adultes, tutelle majeurs).

Elle emploie une quarantaine de salariés.

Info :

AECJF - 8 et 12-14, avenue Charles de Gaulle - BP12 - 23001 GUÉRET cedex

Tél. : 05 55 41 82 30

E-mail : [aecjf@wanadoo.fr](mailto:aecjf@wanadoo.fr)



## Et aussi...

### TÉLÉPHONIE MOBILE : PHASE 2



Début avril, l'inauguration du pylône de Féniers a marqué une date importante dans le programme de résorption des zones blanches de téléphonie mobile. Il s'agissait, en effet, du premier relais réalisé en phase 2 dans le département de la Creuse, en fait des équipements installés sur le pylône qui supportait jusqu'alors seulement les paraboles de l'armée (camp de La Courtine). La première phase a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général et a concerné une dizaine d'ouvrages dans différents points du département (Fresselines, Saint-Sulpice-le-Dunois, Champagnat, Peyrat-la-Nonière, Arfeuille-Châtain, La Villedieu) et couvrant une quinzaine de communes. Ce programme, d'un montant total de 1,7M?, a été supporté par le Conseil Général à 40%, l'État à 25% (FNADT) et l'Europe à 35% (FEDER). La seconde phase résulte de la convention nationale signée le 15 juillet 2003 entre le Gouvernement, l'AMF (association des maires de France), l'ADF (association des départements de France), l'ART (autorité de régulation des télécommunications) et les trois opérateurs privés de téléphonie mobile (Bouygues, SFR et Orange). Elle engage les opérateurs à équiper 17 sites couvrant 22 communes creusoises d'ici la fin 2007, en appliquant la même technologie que lors de la première phase : celle de l'itinérance locale, qui consiste à ce qu'un seul opérateur installe les antennes et les équipements sur un relais et accueille sur son réseau les clients des deux autres opérateurs.



La rectification des virages du lieu-dit "Chez Canard", juste avant d'arriver à Crocq, a nécessité d'importants travaux de terrassement.

## ROUTES DÉPARTEMENTALES

# Plus de 1,5 M€ pour une meilleure sécurité

Les virages qui compliquaient l'accès à Crocq, au lieu-dit "Chez Canard", ne seront bientôt qu'un souvenir. Les travaux, assez spectaculaires en raison du relief particulier du site, avancent... tout droit !

Il y a, comme ça, des dossiers dont on parle et reparle et reparle encore, en finissant par se faire à l'idée qu'ils ne se concrétiseront jamais. D'aucuns avaient ainsi pu croire qu'il en était ainsi de celui des virages de la RD9, au lieu-dit "Chez Canard", juste avant d'arriver à Crocq en venant de la RD941. Cela faisait belle lurette que ces virages faisaient couler de la salive en pure perte. Et pourtant, voilà qu'ils vont bientôt être remisés dans l'armoire aux (bons ou mauvais ?) souvenirs, faisant désormais suite aux travaux qui avaient été préalablement réalisés pour l'aménagement du carrefour avec la RD941.

### IMPORTANTS TRAVAUX DE TERRASSEMENT

Depuis le début de l'année, le Conseil Général conduit sur ce site un chantier d'importance. D'abord parce qu'il va mobiliser pas moins de 1,55 millions d'€, totalement à la charge du Département. Ensuite parce que la topographie des lieux aura nécessité de très importants travaux de terrassement. Sur une longueur d'environ 1.800 mètres, il aura fallu dégager 90.000 m<sup>3</sup> de déblais et utiliser 63.000 m<sup>3</sup> en remblais. De même, quelque 800 mètres de fossés et 550 mètres

de canalisations béton diverses auront été nécessaires pour le réseau d'assainissement. Avant de parvenir à son terme dans les prochaines semaines, ce chantier aura également nécessité l'apport de 14.000 tonnes de graves non traités en couche de fondation, 3.000 tonnes de graves bitumes en couche de base et 1.800 tonnes de béton bitumineux en couche de roulement. De même, on y ajoutera 1.200 mètres de glissières de sécurité car, bien évidemment, si les virages sont rectifiés, ils ne pouvaient pas être totalement effacés, sauf à vouloir faire fi de Dame Nature... ■

## Et aussi...

### FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

En partenariat avec les PEP 23, les élus du Conseil Général des Jeunes ont travaillé à la participation d'un maximum de collégiens creusois au Festival des Solidarités 2007, qui se déroulera à la salle polyvalente de Guéret le vendredi 1<sup>er</sup> juin, à partir de 20 heures.

16 collèges du département se sont engagés à une participation, les formes étant très variées. Il y aura des expositions, en particulier un stand du Conseil Général des Jeunes qui permettra de présenter les travaux des élus juniors. La Commission Environnement présentera une fresque intitulée "2.000 mains = 2.000 éco-citoyens", à laquelle les visiteurs pourront participer, ainsi que son action de nettoyage des plages (cette action a lieu le 12 mai, au Bourg d'Hem). La Commission Education/Culture/Sport présentera sa campagne de sensibilisation au respect dans le sport et une expo prêtée par l'office de tourisme de Bénévent sur « Les grands titres de l'Équipe ». Enfin, la Commission Solidarité informera sur la collecte de jouets réalisée au collège de Bourgneuf, courant mai, en partenariat avec la Clinique du Jouet et au bénéfice du Secours Populaire et des Restos du Cœur.

Le Festival des Solidarités, ce sera également un gros temps fort, avec un spectacle réunissant 240 collégiens représentant 13 établissements, avec de la danse, du chant, des percussions, de l'accro sport, du cirque, du théâtre, de la comédie musicale, du piano, du hip-hop, du slam et du gospel. Un programme varié qui vaudra le détour, d'autant plus que chaque ticket d'entrée représentera un don, destiné à permettre à trois familles en difficulté de partir en vacances.

### COUP DE JEUNE À CHARSAT

Gros chantier également sur la commune de Sainte-Feyre, au lieu-dit "Charsat" (RD4), qui a nécessité d'importantes déviations autour de l'échangeur de Guéret - Est, en bordure de la RN145. Il est vrai que c'est l'accès au SDIS (service départemental d'incendie et de secours), mais aussi de l'aérodrome de Saint-Laurent, et d'une bonne partie de la zone pavillonnaire Est de Guéret.

Il s'agissait de refaire totalement la traverse du village, avec une reprise de la totalité des structures : chaussée, trottoirs, assainissement. Ce chantier a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général, pour un montant total de 133.000€, avec une participation importante de la commune de Sainte-Feyre (90.000€), puisque le Département était avant tout concerné par la réalisation de la chaussée.

Les travaux viennent de s'achever et offre un plus grand confort d'utilisation et une sécurité renforcée pour les riverains.





Le Romain Alessio a appris à brasser la bière en Ecosse, où il a aussi rencontré la Creusoise Rebecca. L'histoire de la Félis a donc un peu démarré au pays du whisky...

## BRASSERIE DE LA CREUSE

# Félis, une bière qui coule de source

L'aventure brassicole d'Alessio et Rebecca dure maintenant depuis plus de deux ans. La Félis, c'est une histoire d'amour déclinée en blonde, ambrée ou brune, par un jeune couple passionné qui fabrique et commercialise sa bière "made in Creuse".

Les amoureux de la bière ont en commun de vivre ce paradoxe : ils aiment à savourer l'amertume pour mieux apprécier la douceur de vivre, signant le mariage de l'une et de l'autre d'un sec claquement de langue. Alessio Batazza et Rebecca Julien pourraient en incarner le principe : ils fabriquent l'amertume, en leur bière baptisée Félis, mais avec ces sourires largement déployés qu'ont les gens heureux quand on les invite à raconter leur passion.

Alessio le Romain et Rebecca la Creusoise cherchaient-ils un lieu pour se rencontrer ? Ne nous essayons pas à tout expliquer : cela aurait pu être n'importe où, ce fut en Ecosse ! Au pays du whisky, auprès d'un ami du cru, Alessio avait d'abord appris à connaître la bière ; il s'était même essayé à en fabriquer. Cela aurait pu continuer à alimenter quelques soirées entre amis mais Alessio, qui était informaticien, ne se voyait pas tracer son chemin dans les algorithmes.

La rencontre avec Rebecca et la découverte de la Creuse le firent alors basculer vers un tout autre projet de vie. Rebecca y est évidemment pour beaucoup, mais l'eau creusoise aurait aussi sa part de responsabilités, prétend la jeune légende du couple. Car figurez-vous que l'eau de source du plateau de Millevaches, qui arrive dans les robinets de Felletin sans avoir subi le moindre traitement chimique, se prête particulièrement bien à la fabrication de la bière, avec son PH élevé. Les spécialistes prétendent, en effet, que les enzymes qui vont dégrader l'amidon travaillent mieux dans un milieu acide, comme celui d'une eau de source.

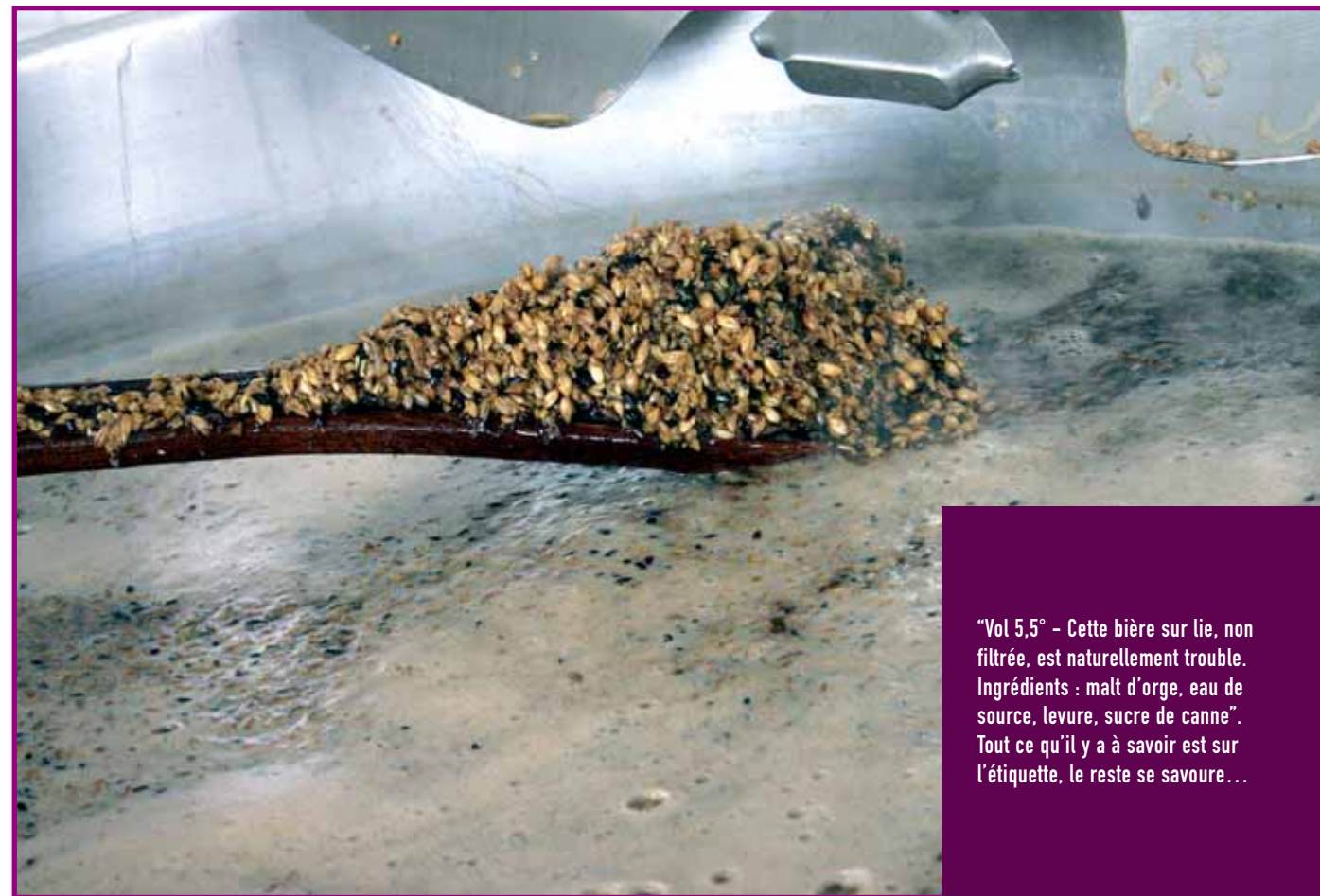
### BLONDE, BRUNE OU AMBRÉE

Pour que l'aventure prenne forme, le désir et la détermination ne pouvaient suffire, il fallait un local. Ils l'ont trouvé à Felletin, où la mairie le leur a cédé pour l'€ symbolique. "Il y avait tout à faire et le bâtiment

était vraiment en sale état". La petite bâtisse aux origines incertaines portait en capitotade, étouffée par la végétation, en l'occurrence le houblon qui pousse par nos régions comme qui rigole. La grimpe, entortillée autour des murs, signifiait sans aucun doute à Alessio et Rebecca, comme la baguette au sourcier, que là était bien l'endroit idéal pour brasser. Ensuite, le système D et l'amitié ont permis de réaliser un outil de production respectant toutes les normes sanitaires mais tiré au meilleur prix, celui de l'ingéniosité et du courage.

Ainsi est donc née la Félis, du nom de la déesse païenne de la fougère qui, avec la rivière Tin, aurait donné son nom à Felletin. Inspirée des bières tchèques - la célèbre Pilsen - Félis fut d'abord uniquement blonde. Mais, comme il y a de la magie dans cette bière-là, elle s'offre aujourd'hui à vous tantôt blonde, tantôt ambrée, tantôt brune. Toujours trouble, en tout cas, parce que telle est sa mystérieuse nature, celle d'une bière sur lie "fabriquée uniquement à partir de produits naturels", qui titre 5,5° d'alcool et se prête donc volontiers aux chaleurs qui s'annoncent. Aujourd'hui, la petite brasserie artisanale a trouvé son rythme de croisière. Elle produit au maximum 3.000 litres par mois - outre le brassage, l'embouteillage et l'étiquetage sont réalisés manuellement ! - et on peut la trouver sur certains marchés - Aubusson, Felletin, bientôt Aun, peut-être Guéret - chez différents distributeurs dans le département ou directement auprès de la Brasserie de la Creuse, à Felletin (voir par ailleurs). Passer le cap d'une augmentation de la production est aujourd'hui une question qui se pose à Alessio et Rebecca. Cela supposerait de pousser un peu la logique commerciale de leur entreprise artisanale. Il y a du pour et du contre, une loi du marché que les deux amoureux veulent pouvoir maîtriser pour garder leur âme et celle de leur bière, cette part de rêve sans laquelle leur aventure n'aurait jamais pu éclore. ■

Info :  
Brasserie de la Creuse - Rue des Ateliers (près de la gare) - 23500 Felletin  
Tél. : 05 55 67 58 14



"Vol 5,5° - Cette bière sur lie, non filtrée, est naturellement trouble. Ingrédients : malt d'orge, eau de source, levure, sucre de canne". Tout ce qu'il y a à savoir est sur l'étiquette, le reste se savoure...

## COMMENT ÇA MARCHE ?

La fabrication de la bière n'a guère évolué depuis le Moyen-Âge. Elle repose sur trois phases principales : le maltage, le brassage et la fermentation.

**Maltage :** C'est une germination limitée de l'orge, qui a pour but de développer le potentiel enzymatique du grain ; il comprend les opérations de trempage, de mise en germe et de touraillage (séchage des grains d'orge pour arrêter la germination).

**Brassage :** Pendant cette étape, l'amidon du malt est hydrolysé en sucres fermentescibles par les enzymes du grain. Il comprend les opérations de concassage du malt, de brassage proprement dit, de filtration (séparation des drêches et du moût), de cuisson et d'aromatization par du houblon.

**Fermentation :** Les sucres fermentescibles sont transformés en alcool par des levures de bière au cours d'une étape de fermentation principale en fût, à laquelle s'ajoute, après le conditionnement en bouteille, une étape de maturation en cave de garde.





## EMPLOIS ASSOCIATIFS

# Un coup de pouce pour le monde sportif

**Les emplois associatifs, ça marche ! En particulier dans le domaine sportif, qui totalise plus d'un quart des dossiers traités. Une aide fort appréciée par les clubs et les comités départementaux bénéficiaires.**

Le dispositif d'aide à la création d'emplois associatifs mis en place par le Conseil Régional du Limousin et accompagné par le Conseil Général de la Creuse connaît un réel engouement depuis sa création, le 2 mai 2004. Les emplois associatifs peuvent bénéficier à de nombreux domaines - culture, environnement, tourisme, accès à la citoyenneté, technologies de l'information, action humanitaire - mais il apparaît clairement que le monde sportif y représente une proportion plus que significative. Ainsi, au début du printemps 2007, la Creuse comptait-elle 113 emplois associatifs, dont 30 pour le seul monde sportif (26,5% des emplois, devant la culture et le tourisme). La majorité des emplois créés dans le monde sportif l'ont été au bénéfice d'associations et représentent un large panel de disciplines : football, natation, escrime, cyclisme, handball, basket-ball, athlétisme, canoë-kayak, golf, rugby, karaté, judo, etc.

## UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

Les emplois associatifs constituent évidemment un moyen important de développement des activités concernées. C'est encore plus vrai lorsque les structures employeuses sont par ailleurs liées avec le

Conseil Général et l'État par une convention pluriannuelle d'objectifs (voir Le Magazine de la Creuse n°28), qui voient là l'occasion de renforcer leur structuration ; c'est le cas pour les comités départementaux de handball et UFOLEP, le district de football et les Sports Athlétiques Marchois. L'intérêt de ce dispositif a aussi été bien compris par un certain nombre de structures qui n'avaient pas forcément besoin d'un emploi à temps plein mais ont su se rapprocher pour créer un poste mutualisé. C'est notamment le cas pour le partenariat noué entre Foot Génération 2000 (50%), le comité départemental d'athlétisme (25%) et le club d'athlétisme d'Aubusson (25%), qui se partagent l'emploi qu'occupe Vincent Perrière.

Ce jeune titulaire d'un DEUG de STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) a ainsi pu trouver dans son département d'origine un poste d'animateur sportif qui correspond tout à fait à ce qu'il souhaitait : "Je voulais rester dans la Creuse mais c'était difficile. Là, le bouche-à-oreille a fonctionné très vite et j'ai pu mettre en relation les différentes structures intéressées. Elles m'ont construit des emplois du temps complémentaires et je n'ai aucun mal à assurer mes différentes missions". ■

## CHIFFRES CLÉS

**47.443 € :**

Le coût de la participation du Conseil Général au dispositif des emplois associatifs sportifs, pour l'année 2006.

**30 :**

Le nombre d'emplois associatifs sportifs dans le département de la Creuse (sur 113 au total) ; sur l'ensemble de la région Limousin, 158 emplois sportifs ont été créés, la moitié dans la Haute-Vienne. Il est vrai que Limoges abrite la plupart des sièges des comités régionaux ; leurs emplois associatifs sont donc comptabilisés pour la Haute-Vienne, même s'ils ont également vocation à intervenir dans les autres départements.

## COMMENT ÇA FONCTIONNE

Le dispositif de soutien aux projets et à l'emploi associatif est d'abord régional. Il vise à favoriser l'émergence, le maintien ou le développement d'activités d'utilité sociale qui concourent au développement du Limousin et de ses territoires.

Le poste créé doit être un contrat à durée indéterminée et bénéficie d'un soutien pour une période initiale de 5 ans, éventuellement renouvelable. L'aide de la Région s'élève à 50% du coût salarial prévisionnel (charges comprises) ; cette aide peut être portée à 60% pour les emplois mutualisés (emplois à temps partagés) ou pour les associations qui procèdent au recrutement de personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès ou de retour à l'emploi.

Le Conseil Général s'est naturellement inscrit dans ce dispositif, qu'il complète à hauteur de 20% de l'allocation versée par la Région, soit 10% du coût total pour un emploi simple ou 12% pour un poste mutualisé. Aucune démarche ne doit être effectuée par l'employeur au niveau du Département. En effet, dès lors qu'un dossier a été voté au niveau régional, il engage le Conseil Général pour le soutien complémentaire, qui est donc voté en Commission Permanente.

L'association bénéficiaire doit cependant respecter un plafond d'aides publiques pour le financement du poste, qui est fixé à 75% du coût salarial (charges comprises). Autrement dit, l'association doit trouver d'autres ressources pour financer le reste à payer.



Vincent Perrière souhaitait rester dans la Creuse. Avec le système des emplois associatifs, il a pu le faire et contribue en même temps à l'évolution de trois structures sportives qui ont mutualisé leurs moyens pour créer son poste.

## Et aussi...

## UN BRACELET POUR L'ESPRIT DU SPORT



Très prochainement, tous les collégiens creusois licenciés à l'UNSS (union nationale du sport scolaire) recevront un bracelet orange portant le message suivant : "Tu joues correct ou tu joues pas". Comme l'atteste le logo qui accompagne cette inscription, c'est le Conseil Général des Jeunes qui est à l'origine de cette opération de sensibilisation à l'esprit sportif. Les élus départementaux juniors souhaitent mettre sur pied des opérations touchant au sport - un sujet qui revient régulièrement dans leurs préoccupations - tout en s'inscrivant dans la vocation du Conseil Général des Jeunes, qui est celle d'un outil d'éducation à la citoyenneté. Ils ont donc conçu ce projet et travaillé à l'élaboration du slogan gravé dans le bracelet en caoutchouc, qu'ils ont voulu de couleur orange. Tiré à 2.000 exemplaires et financé sur le budget du Conseil Général des Jeunes, le bracelet « Tu joues correct ou tu joues pas » sera offert aux responsables départementaux de l'UNSS, le 15 mai, à l'occasion d'une cérémonie officielle. Il sera ensuite distribué dans tous les collèges aux différents licenciés du sport scolaire.



## ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

# CAUE : nouveau service pour tous

Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Creuse est né ! Ce service gratuit d'assistance conseil a déjà reçu une trentaine de dossiers actuellement en cours d'étude.

CHACUN sait combien il est difficile de disposer des informations et conseils indispensables, lorsqu'on souhaite rénover une vieille et belle maison ou tout simplement agrandir son habitation tout en voulant respecter les règles de l'art. Dorénavant, le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de la Creuse, créé le 24 novembre 2006, est là pour ça. Le CAUE est un organisme de sensibilisation, d'information et de conseil ouvert à tous et gratuit. Instauré par la loi du 3 janvier 1977 pour promouvoir la qualité du cadre de vie, cet outil avait tardé à voir sa création dans le département. Sous l'impulsion du Conseil Général et de sa Conservation du Patrimoine, c'est désormais une réalité.

## SOUS L'ÉGIDE DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Association loi 1901, le CAUE assure un rôle de service public, d'assistance aux personnes privées comme aux organismes publics mais n'assume pas de mission de maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre et n'octroie pas non plus de subvention. Son budget provient de la taxe départementale des CAUE, des cotisations de ses adhérents, personnes physiques ou morales (communes, communautés de communes, parc naturel régional...) et de conventions signées avec ses partenaires pour des actions spécifiques (aménagement des centres bourgs, etc.).

Le CAUE et la Conservation Départementale du Patrimoine sont désormais réunis dans une structure homogène sous l'égide du

Conseil Général de la Creuse : la Maison Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, qui permettra de développer une politique patrimoniale sur l'ensemble du département. Cette structure est aujourd'hui constituée, autour de son président Jean-Luc Léger, d'une équipe de trois salariés : un directeur, une assistante de direction et une architecte à mi-temps. En outre, le Ministère de la Culture et de la Communication mettra à la disposition du CAUE, à partir de mai 2007, deux architectes consultants à raison de deux jours par mois chacun. Ils contribueront à apporter conseils et expertises.

En pratique, rien de plus simple que de recourir au CAUE : il suffit d'effectuer une demande écrite expliquant votre projet et votre requête. Après étude, une rencontre avec l'architecte aura lieu sur le terrain et donnera lieu à une appréciation et des conseils sur le type de matériaux à utiliser, d'enduits, de toitures, de menuiseries, de couleurs... Ces préconisations seront traduites par des croquis d'intentions, que ce soit sur l'extérieur ou sur l'intérieur de la bâtisse à rénover ou à construire.

Ces croquis ne proposent aucun métrage, ni estimation mais font état de recommandations qui permettront ensuite à chacun de consulter les artisans de son choix pour chiffrer son projet ; une démarche souvent périlleuse qui se trouve ainsi clarifiée et facilitée. Ces conseils, laissant la possibilité ou non de leur application, sont élaborés par des professionnels en fonction et dans le respect de l'identité de la maison et de son environnement.

Pour tout renseignement, contacter le CAUE de la Creuse au 05.44.30.27.33. ■

## FICHES

# Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

## MONUMENTS ET ÉDIFICES

### Eglise de Flayat



## PATRIMOINE DE PAYS

### Croix de la Bonne Dame de Malval



## OBJETS DU PATRIMOINE

### Eglise de St-Merd-la-Breuille



## FICHES

## Le patrimoine de la Creuse

## MONUMENTS ET ÉDIFICES

## Eglise de Flayat



## Église Saint-Martin

Nef de deux travées, chœur assorti de chapelles nord et sud et terminé par un chevet droit, clocher-porche. La nef, voûtée en berceau brisé aigü, a été refaite au XVI<sup>ème</sup> siècle. Le chœur est voûté d'ogives toriques refaites. Les chapelles, construites en 1728 - 1729, sont voûtées en berceau. Le clocher ouest, qui a été monté au XVI<sup>ème</sup> siècle et a probablement remplacé un clocher-mur, repose sur deux gros piliers entre lesquels est bandé un berceau plein cintre très haut, qui fait porche. Sous ce porche, s'ouvre la porte de l'église, encadrée d'un tore. Dans le mur sud, un portail en tracé brisé, à boudins, colonnettes courtes, chapiteaux nus, cordon d'encadrement retombant sur des masques doubles, a été bouché récemment ; on l'appelait "la porte des morts", parce que c'était toujours par elle qu'on faisait passer les cercueils. Longue baie légèrement brisée au chevet ; clocheton sur le chœur.

Notice extraite de LACROCQ Louis, *Les églises de France - Creuse*, Paris, 1934 (p. 69).

## OBJETS DU PATRIMOINE

## Eglise de St-Merd-la-Breuille



## Église Saint-Médard

## Paire de statues : Christ au Sacré-Cœur et Vierge au Cœur Immaculé

Les statues en pendant, sont en peuplier ou tilleul, les socles en sapin. Elles mesurent environ 80 cm de hauteur, 30 cm de largeur, pour une profondeur de 22 cm. Toutes deux parées d'un vêtement blanc constellé de croix dorées, présentent à deux mains sur leur poitrine, leur cœur enflammé et rayonnant, qui saigne, entouré de la couronne d'épines pour le Christ, transpercé d'un glaive pour la Vierge. Ces 2 œuvres de facture locale, datent du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elles ont été inscrites sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 6 septembre 2005. Une paire de statues conservée dans l'église paroissiale Saint-Martial dans la commune voisine de Saint-Martial-le-Vieux offre la même iconographie.

nant, qui saigne, entouré de la couronne d'épines pour le Christ, transpercé d'un glaive pour la Vierge. Ces 2 œuvres de facture locale, datent du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elles ont été inscrites sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 6 septembre 2005. Une paire de statues conservée dans l'église paroissiale Saint-Martial dans la commune voisine de Saint-Martial-le-Vieux offre la même iconographie.



## L'EAU À LA BOUCHE

Le Mai du Livre 2007, organisé du 8 au 12 mai à Guéret, aura pour titre "Les mots à la bouche". On y évoquera tout ce qui tourne autour de la gastronomie et, parmi les rencontres proposées, deux conférences originales mêleront histoire et gastronomie, toutes deux le vendredi 11 mai, à l'heure de l'apéritif (18h00). Faites votre choix entre l'amphithéâtre de l'IUFM, avec l'historien Philippe Mérigaud sur le thème "Manger dans les campagnes", et le musée de la Sénatorerie, avec l'historienne Michèle Barrière sur le thème "La gastronomie à l'époque de la Renaissance".

On en salive déjà...

## PATRIMOINE DE PAYS

## Croix de la Bonne Dame de Malval



Située au carrefour de la D6 qui relie Bonnat à Aigurande et de la D56 qui mène à Malval, cette croix de chemin exécutée en granite, forme un ensemble cohérent : la même pierre a été utilisée pour la réalisation de la croix et de son socle. L'ensemble entièrement traité de manière quadrangulaire est simple : le piédestal est orné d'une plinthe dans sa partie basse et d'une corniche en

doucine dans sa partie haute. Le croisillon de la croix, espace habituellement réservé à l'iconographie présente ici une niche en arc brisé. La statuette qui y est positionnée de trois-quarts représente une Vierge à l'Enfant (15 cm). Elle est sculptée en ronde-bosse dans un granite différent (plus jaune et plus fin) de celui utilisé pour la croix et le piédestal. Une autre croix répertoriée sur la commune de Sainte-Feyre présente le même type décoratif de la niche.

## CONCERTS



## Samedi 2 juin 2007

17h00 - Bourgneuf - mairie, hall polyvalent

INFO : 05 44 30 23 69

## Vendredi 8 juin 2007

19h00 - Royère de Vassivière - Ecole Nationale de Musique, rue Camille Benassy - Instruments et chœurs enfants

INFO : 05 44 30 23 69

## Vendredi 15 juin 2007

19h00 - Crocq - Salle polyvalente, 1 rue La Chapelle - Instruments et chœurs enfants

INFO : 05 44 30 23 69

## LES CONCERTS DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE

## Mardi 19 juin 2007

19h00 - Auzances - Salle polyvalente, route d'Aubusson

INFO : 05 44 30 23 69

## Vendredi 22 juin 2007

20h00 - Le Grand Bourg - Salle polyvalente, 2 place des Tilleuls, avec l'Harmonie de La Souterraine

INFO : 05 44 30 23 69

## Samedi 23 juin 2007

17h00 - Guéret - Chapelle de la Sénatorerie - Ensembles familiaux

INFO : 05 44 30 23 69

## Mardi 26 juin 2007

19h00 - Saint-Vaury - Salle des Fêtes (passage de l'ancienne mairie)

INFO : 05 44 30 23 69

## Samedi 30 juin 2007

17h00 - La Souterraine - Salle des Fêtes, rue Coq

INFO : 05 44 30 23 69

## THÉÂTRE

## JEUDI 3 MAI 2007

## Aubusson

## Les fourberies de Scapin

Théâtre du Fust - Adaptation du texte de Molière



Plein tarif : 12€ ; adhérents : 10€

INFO : 05 55 83 09 09

La pièce de Molière est jouée par une dizaine de marionnettes de grande taille et un seul comédien / manipulateur.

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 19h30

## JEUDI 24 ET VENDREDI 25 MAI 2007

## Hors les Murs - Saint-Vaury

## et Sainte-Feyre

## Tchekhov, courtes pièces



Compagnie Max Eyrolle

Jeudi 24 mai : Saint-Vaury à 20h30

Vendredi 25 mai : Sainte-Feyre à 20h30

La Fabrique - Plein tarif : 14€ ; tarif réduit : 11,50€ ; tarif jeunes : 6€ ; tarif demandeurs d'emploi et rmistes : 3€

INFO : 05 55 52 96 35

## MARDI 29 MAI 2007

## Guéret

## Désastre 2 : La première fois que la nuit est tombée

"Chantier ouvert au public" : les spectateurs sont invités à partager avec les équipes artistiques en résidence à La Fabrique de Guéret le processus de leur création à venir.

Auteur en scène : François Chaffin  
La Fabrique - Espace Fayolle - 19h00 - Entrée libre

INFO : 05 55 52 96 35

## MERCREDI 30 MAI 2007

## Guéret

## Le Café à écrire de François Chaffin

Atelier écriture et théâtre.

La Fabrique - Espace Fayolle - 19h00

Tarif : 6€ par personne (stage et repas compris)

INFO : 05 55 52 96 35

## JEUDI 31 MAI 2007

## Guéret

## Désastre 1 : Crocodile OPA

Théâtre du menteur - Théâtre de Bligny -

Auteur en scène : François Chaffin

La Fabrique - Espace Fayolle - 20h30

Plein tarif : 14€ ; tarif réduit : 11,50€ ; tarif jeunes : 6€ ; tarif demandeurs d'emploi et rmistes : 3€

INFO : 05 55 52 96 35

## MARDI 5 JUIN 2007

## Guéret

## Orson or not Orson

Compagnie du Désordre (Limoges)

Pièce de Filip Forgeau

Cette pièce clôture la saison culturelle 2006/2007 et la soirée se prolonge avec la Fête du public : 22h00 buffet et concert avec les "Agités du local". Entrée libre.

La Fabrique - Espace Fayolle - 20h30

Plein tarif : 14€, tarif réduit : 11,50€, tarif jeunes : 6€, tarif demandeurs d'emploi et rmistes : 3€

INFO : 05 55 52 96 35

## SAMEDI 16 JUIN 2007

## Sardent

## Nouvelle création

Par les trois sections de Théâtre'Ado et Théâtre'enfants - Salle des Fêtes, 20h30

INFO : 05 55 64 57 66



## Et aussi...

**"JEANTOU" :  
LE MAÇON CREUSOIS**

Par Léa Védrine, alias Georges Nigremont, réédition par les éditions De Borée - collection Terre de Poche : 258 pages ; 6€.

C'est sous le nom de Georges Nigremont (son grand-père) que Léa Védrine (1885-1971) a signé ses livres, dont "Jeantou, le maçon creusois", écrit à la mémoire de son aïeul. En s'inspirant des récits de son grand-père, l'auteur nous raconte combien fut pénible la vie d'innombrables Creusois tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle.

**LES AMANTS DE GARGILESSÉ**

Par Pierre Rétiér. Roman, aux éditions Lucien Souny ; 252 pages ; 18€.

Pierre Rétiér est l'auteur de plusieurs romans parus aux éditions Lucien Souny, parmi lesquels "Les herbes sauvages" et "La mémoire des chênes". Il signe son treizième roman avec "Les amants de Gargillesse", une histoire d'amour pleine de mystère, mêlant Jean, Agnès et l'improbable Amantine. Quelque part sur les traces du fantôme de George Sand...

**RECETTES GOURMANDES DE LA CREUSE**

Par Marie-Sophie du Montant, chez Geste Éditions ; 130 pages ; 25€.

Marie-Sophie du Montant est passionnée par la cuisine du terroir. Elle est donc partie à la découverte de ses attaches creusoises pour nous proposer des recettes traditionnelles du pays aux mille sources. Avec Geste Éditions, le livre de cuisine est un joli carnet à spirales rempli de saveurs oubliées. À consommer sans modération...



## BDC

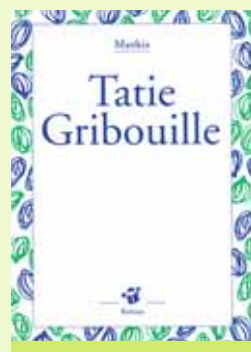
# Les coups de cœur

**Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.**

**ALBUM DÈS 7 ANS****Jeu de piste à Volubis**

Une fillette, qui s'ennuie dans sa magnifique maison moderne, découvre dix indices cachés qui la conduiront au terme d'un passionnant jeu de piste jusqu'à son jardin secret. Le lecteur se prend lui aussi au jeu des énigmes et découvre par la même occasion une maison et ses secrets. Cet album étonnant et magnifique est aussi l'occasion de découvrir des œuvres d'artistes et de designers tels que Mondrian, Warhol, Calder, etc.

Max Ducos - Sarbacane, 2006 ; 14,90€.

**ROMAN DÈS 8 ANS****Tatie gribouille**

Sophie, 10 ans, a une tante, Géraldine, adulte handicapée qui vit en institution. Géraldine vient à la maison un week-end sur deux. Sophie doit la surveiller et l'aider : écrire sa lettre au Père Noël, se moucher... Sophie s'amuse bien avec cette tante de 36 ans qui fait encore des bêtises. Mais s'occuper de Géraldine c'est aussi très pesant... Une approche sensible et drôle du handicap.

Jean-Marc Mathis - T. Magnier, 2006 - Petite poche ; 5€.

**DOCUMENTAIRE****Maeght : l'aventure de l'art vivant**

Dans ce très bel ouvrage Yoyo Maeght nous raconte l'histoire de la célèbre fondation d'art contemporain créée par ses grands-parents Aimé et Marguerite Maeght.

Après un bref historique elle nous propose une rencontre avec les artistes dont les œuvres sont exposées à la fondation tels : Braque, Calder, Alechinsky, Rebeyrolle et tant d'autres. Pour chacun d'entre eux le texte est accompagné de nombreuses illustrations (reproductions d'œuvres, photographies) qui donnent un vrai plaisir de lecture.

Yoyo Maeght - La Martinière, 2006 - 309 pages ; illustrations en couleurs ; 55€.

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

**GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE****La solidarité en actes**

Au moment où nous venons tout juste de valider le Plan Départemental d'Insertion (PDI) pour l'année 2007, je ne peux que me féliciter de la

façon dont la gauche départementale a conduit ce dossier. En effet, nous avons affiché, une nouvelle fois, notre solidarité envers les personnes les plus en difficulté et cela s'est traduit par un engagement financier du Conseil Général à hauteur d'1,2 millions d'€, ce qui est largement supérieur à nos obligations. Nous avons choisi de poursuivre notre solidarité avec nos concitoyens en situation fragile malgré le désengagement toujours plus prononcé de l'Etat qui, contrairement à ses promesses, ne compense pas à l'euro près les charges qu'il s'est empressé de nous transférer.

Pour notre part, nous avons opté en faveur d'un enrichissement qualitatif de la politique d'insertion avec une palette d'outils plus large (11 chantiers d'insertion, des aides à la mobilité, des passeports culture - sport - loisirs, etc.). Notre PDI apporte également un soutien aux associations caritatives ainsi qu'à des actions en faveur du logement, de la santé et de la lutte contre l'illettrisme.

L'objectif de notre politique en ce domaine reste toujours l'insertion sociale et professionnelle de tous les bénéficiaires et, bien entendu, leur retour à un emploi stable. Je tiens à remercier tous les personnels qui s'investissent sur le terrain de la solidarité, en rappelant l'importance du travail partenarial avec les associations. J'ai la conviction qu'à travers ces actions, la gauche départementale réaffirme une nouvelle fois dans des actes concrets, ses valeurs de justice sociale et de solidarité.

William CHERVY

Président du Groupe de la Gauche Plurielle

**GROUPE DE LA DROITE MODÉRÉE****Le mille-feuille**

La démocratie ne peut fonctionner que si le citoyen comprend comment s'articulent les prises de décisions qui le concernent dans sa vie quotidienne.

Or, force est de constater que celles-ci sont d'une telle opacité que plus personne n'est à même d'avoir une vision éclairée et objective.

La Commune, le Département, l'Etat sont restés longtemps les seuls échelons de décision. Depuis se sont rajoutés les innombrables syndicats intercommunaux, les communautés de communes, les parcs régionaux, les pays, les régions, l'Europe... et autres.

Si chaque structure avait des compétences propres et spécifiques, cet empilement serait déjà difficile à comprendre, mais ce n'est pas toujours le cas et, dans beaucoup de domaines existent des compétences croisées : le développement économique, le tourisme etc....

Quel élu peut prétendre connaître le règlement des aides au logement alors que l'Etat, la Région, le Département, les communes, les communautés de communes, voire le Parc, le Pays etc. financent chacun sur des critères spécifiques ? Inutile de préciser que le citoyen se sent frustré de cette complexité et se détourne de ces politiques publiques dont l'objectif est louable mais dont la mise en œuvre est trop complexe et décourage bien souvent celui qui en aurait le plus besoin.

C'est un des premiers chantiers auquel devra s'attaquer le prochain Gouvernement, quel qu'il soit, car il conditionne pour une bonne part, la réussite des grandes lignes politiques préconisées. Une compétence pour un seul échelon territorial, est-ce donc si compliqué de faire simple ?

Jean-Claude LASSAU

Groupe de la Droite Modérée

**GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE****Rétablir les liens sociaux**

Notre département a la chance de posséder au sein de ses villages une population, peut-être la plus âgée du territoire national, mais aussi la

plus riche dans ce qu'elle peut apporter dans le développement local.

Certes, le vieillissement apporte souvent son lot de perte d'autonomie qui nécessite de quitter un jour son hameau pour rejoindre des unités qui procurent sécurité et soins. Pourtant, il est une alternative à ces regroupements qui permet aussi de maintenir les liens sociaux si indispensables à tout équilibre démographique et qui est un vecteur important de création d'emplois. C'est celle qui consiste pour les personnes âgées à rester des habitants à part entière, dans leur commune, au sein de logements adaptés, qui se fondent au cœur et dans le cœur d'un village avec à leur portée tous les services de proximité et à continuer de vivre avec tous ceux qu'ils ont toujours côtoyé durant leur vie.

Car c'est en allant vers un décloisonnement des politiques sociales et gérontologiques qu'une telle initiative constituera un élément essentiel à l'accompagnement global des personnes et à l'intégration du vieillissement comme un processus naturel. Opération bien moins lourde financièrement et très riche en relations humaines, elle n'existe que très peu en Creuse. Dernièrement, l'une d'entre elles a vu le jour à Cressat, dans le canton d'Ahun. Reconnue comme exemplaire par le ministre délégué aux personnes âgées, elle ne l'a pas été lors de son financement par le Conseil Général.

Du discours à l'acte, il n'y a qu'un pas à franchir, encore faut-il pouvoir le faire ou le vouloir...

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine



LE NOUVEAU SITE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CREUSE

[www.cg23.fr](http://www.cg23.fr)

**Plus à voir,  
plus à savoir !**

A compter de ce printemps, [www.cg23.fr](http://www.cg23.fr) intègre pleinement son rôle de portail Internet de la Creuse et vous propose une information régulière ainsi qu'une offre renouvelée de services en ligne.

Pour en savoir toujours plus sur votre département, pour suivre les décisions de votre Conseil Général ou pour mieux vivre au quotidien dans votre canton en Creuse, ayez le réflexe [www.cg23.fr](http://www.cg23.fr)

Hôtel du Département  
B.P. 250 - 23011 Guéret cedex



Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23  
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29